



PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2022-2027



**Conservatoire
des Portes de l'Essonne
Athis-Mons / Juvisy-sur-Orge
Musique - Danse - Théâtre**



Le Conservatoire
à Rayonnement Intercommunal
des Portes de l'Essonne est un
équipement de l'Établissement
Public Territorial
Grand Orly Seine Bièvre





« De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un enjeu politique.

Il s'agit d'un enjeu culturel.

Il s'agit d'un enjeu éducatif.

Il s'agit de permettre une intelligence sensible.

Il s'agit d'inventer une culture solidaire.

Il s'agit de forger des citoyens.

Il s'agit d'un combat pour l'émotion partagée.

Il s'agit de gagner la bataille de l'imaginaire.

Il s'agit de construire des hommes debout

... Il s'agit simplement de fabriquer des humains ! » JG Carasso¹

¹ Carasso J.G. : *Nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture ?* Editions de l'attribut 2005, p.118

Sommaire

Introduction.....	4
DU TERRITOIRE AU RÉSEAU	5
Le Grand-Orly Seine Bièvre, un territoire particulier	5
Le réseau des conservatoires.....	6
LE CONSERVATOIRE DES PORTES DE L'ESSONNE.....	10
Implantation et missions	10
Le Projet d'établissement 2022-2027 : une réflexion au long cours	12
PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2022-2027 : OBJECTIFS ET PISTES DE TRAVAIL.....	15
Préambule	15
Axe n°1. Vers une innovation dans les pratiques pédagogiques, pour une communauté éducative consolidée.....	16
Axe n°2. Vers un travail d'équipe optimisé et renforcé.....	21
Axe n°3. Vers une insertion du conservatoire dans la vie artistique et culturelle du territoire et au-delà.....	24
Axe n°4. Vers une inclusion des personnes en situation de handicap dans la vie pédagogique, artistique et quotidienne du conservatoire.	26
Axe n°5. Vers le déploiement de la transition numérique dans les pratiques pédagogiques et administratives au conservatoire.	28
Comme une conclusion... ou en guise d'ouverture	30

Projet d'établissement 2022-2027

Introduction

Le Conservatoire des Portes de l'Essonne, implanté sur deux sites, Athis-Mons et Juvisy-sur-Orge, aborde une nouvelle phase de son histoire. Après la création de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre au 1^{er} janvier 2016, le Conservatoire a pris une place nouvelle, au sein d'un réseau réunissant 12 Conservatoires, plus de 400 enseignants, et près de 6700 élèves et étudiants. Cette nouvelle dimension territoriale, ces nouvelles missions, un territoire et sa population en constante évolution, constituent autant de défis pour notre établissement.

C'est pourquoi, ce projet d'établissement a nécessité une profonde interrogation des enjeux traversant la société moderne : pédagogie renouvelée, relation aux publics anciens et nouveaux, réinvention des relations entre les équipes, place du travail de co-construction et transition numérique, constituent désormais autant d'axes majeurs de réflexion.

Ce document propose une synthèse de la réflexion commune, traduisant ainsi les désirs d'évolution des équipes enseignantes, administratives et directionnelles du Conservatoire. Après une brève présentation des éléments structurels de contexte et des enjeux, les pistes concrètes retenues par les équipes sont déclinées pour permettre au Conservatoire des Portes de l'Essonne de maintenir et développer les réponses en termes de démocratisation en direction de toutes et tous.

DU TERRITOIRE AU RÉSEAU

Le Grand-Orly Seine Bièvre, un territoire particulier

Constitué de deux bassins de vie reliés par la zone aéroportuaire d'Orly, le territoire de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se compose de 24 communes et compte près de 700 000 habitants. Il concentre une pluralité et une diversité de populations et d'activités, et s'intègre dans la zone urbaine parisienne (Métropole du Grand Paris, MGP) dont il est un pôle économique majeur.

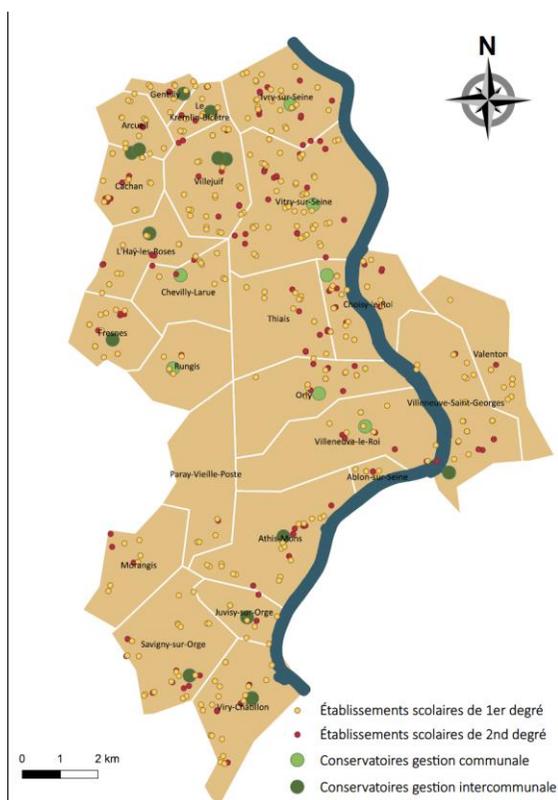


Figure n°1 : Schéma de répartition des équipements d'enseignements sur le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre

Dans l'optique de moderniser et dynamiser ses équipements culturels, l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre se dote, en 2021, d'une stratégie globale, fondée sur quatre volontés fondatrices :

- Une volonté d'innovation,
- Une volonté de fonder toute action sur la singularité de chaque territoire,
- Une volonté de s'adapter aux besoins d'une population en constante évolution,
- Une volonté de concevoir l'action culturelle et l'enseignement artistique dans une logique de mise en lien des différents équipements culturels.

Un territoire aussi étendu possédant un bassin de population et d'activités aussi riche gagne à mutualiser les compétences et les talents variés qui s'y développent. De ce constat est né l'un de ses équipements culturels d'ampleur : le réseau des conservatoires de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre.

Le réseau des conservatoires

Quelques chiffres éclairent l'outil exceptionnel que constitue le réseau des Conservatoires : 12 villes ont transféré leurs conservatoires à l'EPT, 9 d'entre eux sont classés par le ministère de la Culture, 4550 heures d'enseignement y sont dispensées chaque semaine, en Musique, Danse, Théâtre et Art Plastique. Quarante-deux spécialités musicales et sept spécialités chorégraphiques s'y côtoient chaque jour, rassemblant plus de 400 enseignants, 16 personnels de direction, et une cinquantaine de personnels administratifs et techniques.

Au total, ce sont plus de 6700 élèves et étudiants inscrits qui bénéficient de cet enseignement public artistique de qualité. Ce chiffre atteint les 20 200, une fois inclus les 13 500 enfants impactés par de la pratique artistique sous une forme ou une autre, notamment grâce aux interventions en milieu scolaire, Orchestres à l'école, et autres projets d'éducation artistique et culturelle. Chaque année, 650 spectacles ou présentations nourrissent les salles de concert et de spectacle sur tout le territoire.

Sur le plan politique, les élus de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre ont défini, en déclinaison des quatre axes du schéma stratégique global, un certain nombre d'axes transversaux pour la pédagogie artistique dans les conservatoires, se fondant sur une mission d'évaluation de la *politique publique des conservatoires* diffusée en 2020 :

- Vers une diversification des champs artistiques, des esthétiques, des pédagogies, des formats, ainsi que de leurs croisements et rencontres, *par une vision transversale et interdisciplinaire*,
- Vers la création comme terrain de partage, de compréhension mutuelle, de développement de la curiosité envers tous les modes d'expression et toutes les pratiques culturelles, *par l'action culturelle*

Ces actions culturelles créent et entretiennent une proximité avec les populations, un véritable maillage du territoire, et un lien avec les communes. Mais bien au-delà, elles permettent de poursuivre quatre objectifs distincts :

- ***Un objectif de lien social***, plaçant la convivialité comme un facteur majeur de rencontres et d'expériences partagées,
 - ***Un objectif de sensibilisation*** à l'art, à sa pratique, et un accompagnement des amateurs,
 - ***Un objectif de proximité***, mettant la pensée artistique en adéquation non seulement avec les rythmes de vie des habitants, mais diversifiant également les formats pour s'adresser au plus grand nombre.
 - ***Un objectif de créativité*** pour les artistes et/ou élèves mis en scène, faisant de celle-ci une compétence majeure de l'enseignement, tout comme la recherche et l'innovation.
-
- Vers une appartenance à des réseaux locaux ou nationaux, professionnels, artistiques et opérationnels, de l'agglomération et au-delà, *par un développement de partenariats innovants*,
 - Vers la coopération entre les diverses parties prenantes de la filière culturelle locale, permettant de placer les actions artistiques et culturelles, les actions pédagogiques et les projets d'éducation artistique et culturelle à la croisée des compétences, *entre économie, action sociale, éducation, enseignement et recherche, production, création, etc.*

Ce dernier axe ouvre, précisément, sur la création du réseau des conservatoires du Grand-Orly Seine Bièvre, en cohérence avec la volonté de *concevoir l'action culturelle et l'enseignement artistique dans une dynamique de mise en lien entre les différents équipements culturels*, citée par le schéma stratégique.

Formellement né en 2016, le réseau fait récemment l'objet d'une attention et d'une structuration particulières : en effet, l'ensemble des équipes de direction des établissements a été réuni dans une série de séminaires réunissant également l'équipe de direction du Pôle Culturel de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et deux sociologues spécialistes de l'enseignement artistique, Jésus Aguila et Olivier Bobineau.

Est ressorti de cet intense travail de réflexion un certain nombre de points de convergence, autour desquels un véritable projet de réseau des conservatoires du Grand-Orly Seine Bièvre est en cours de déclinaison, en concertation avec les équipes professionnelles concernées dans leur ensemble. Ces points consistent en :

- **Une définition de la raison d'être du réseau**

« Un collectif d'établissements artistiques du territoire, communauté éducative en devenir, qui suscite la réflexion, porte les projets partagés et fédérateurs, valorise les complémentarités pédagogiques et matérielles afin de développer l'éducation par la culture et favoriser le mieux-vivre ensemble ».

- **Une définition de son mode de gouvernance.**

Sur les deux formes possibles, pyramidale ou collégiale, c'est la forme collégiale qui a emporté l'adhésion, pour la possibilité d'adaptation à toutes les particularités locales qu'elle permet.

- **La définition de cinq thématiques de travail**, pour lesquelles le réseau semble être la meilleure échelle de construction.

1. Création-production-diffusion et communication artistiques,
2. Orientation et formation préprofessionnelles,
3. Pratique(s) en amateur et recherche de nouveaux publics,
4. Recherche, expérimentation et innovation pédagogiques,
5. Documentation : culture artistique et accès au numérique,

Ces cinq thématiques seront développées et déclinées en objectifs opérationnels en concertation avec, notamment, les 400 enseignants artistiques du réseau. Le COPIL des directeurs est chargé de leur animation, et chaque directeur reste libre de décliner ces axes à l'échelle de son établissement.

Ainsi, le projet stratégique de l'agglomération, comme le projet du Réseau des Conservatoires, fournissent-ils des directions de réflexion majeures pour la constitution d'un projet d'établissement pour le Conservatoire des Portes de l'Essonne.

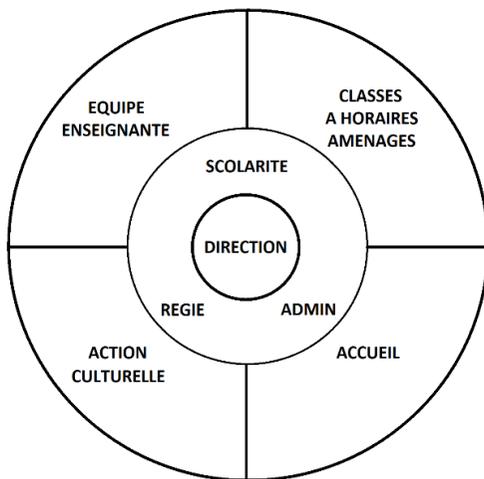


LE CONSERVATOIRE DES PORTES DE L'ESSONNE

Implantation et missions

Le Conservatoire des Portes de l'Essonne est un établissement spécialisé en musique, danse et théâtre du réseau du Grand-Orly Seine Bièvre dont la vocation est de développer et de promouvoir les pratiques artistiques et culturelles sous leurs différents aspects.

Composé de deux sites, Athis-Mons (site Jean Monnet) et Juvisy-sur-Orge (site Marius Constant), il accueille chaque semaine près de 1100 élèves inscrits, et 54 enseignants dans les trois champs artistiques, Musique, Danse et Théâtre. L'équipe administrative se compose de 11 agents administratifs dont deux gardiens à mi-temps.



Depuis le 1^{er} janvier 2016, le Conservatoire des Portes de l'Essonne s'inscrit ainsi à la fois dans le réseau des conservatoires de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, et dans la coordination culturelle du territoire Athis-Mons-Juvisy-sur-Orge, composée principalement du réseau des médiathèques, de l'Ecole d'Art Camille Lambert, de la Maison de Banlieue et du Théâtre des Bords de Scène.

Son champ d'action se décline en deux missions, complémentaires et étroitement articulées :

- **Une mission d'enseignement artistique spécialisé**, mission historique des Conservatoires, proposant aux différents publics inscrits une formation à la pratique régulière d'une discipline artistique pouvant, le cas échéant, permettre l'accès aux classes préparant à l'enseignement supérieur (C.P.E.S).
- **Une mission d'éducation artistique et culturelle**, visant la conception et la mise en œuvre de différents types d'actions en direction de publics non-inscrits au Conservatoire – *tous publics, milieu scolaire, structures de petite enfance, établissements et collectivités diverses, etc.*

Toutes ces missions, de sensibilisation, d'enseignement, de rencontre, de diffusion de l'art et de la culture sur l'ensemble du territoire sont réalisées pour un volant d'heures hebdomadaires alloué de 681,5 heures pédagogiques, hors coordinations, au 1^{er} septembre 2021.



Le Projet d'établissement 2022-2027 : une réflexion au long cours

Un projet d'établissement s'envisage toujours sur une période relativement importante, d'environ cinq années : tout engagement à long terme requiert une approche partagée pour espérer s'avérer productive. C'est ainsi que la direction du Conservatoire des Portes de l'Essonne a pris la décision d'engager une réflexion commune, associant l'ensemble des équipes pédagogiques et administratives, des partenaires culturels du territoire ainsi que des usagers, au travers des représentants des élèves et parents d'élèves. Les axes de la stratégie définie par l'EPT et les prémisses du projet de réseau des Conservatoires ont nourri l'approche et la réflexion de l'ensemble des équipes.

Année 2019/2020 : réflexion préalable et avant-projet

Le projet d'établissement 2015-2021 du Conservatoire des Portes de l'Essonne recensait six thématiques majeures, ainsi formulées :

- Une nécessaire interdisciplinarité dans les parcours de formation,
- Une évaluation globale,
- Une action culturelle et un rayonnement étoffé,
- Une dimension sociale à mettre au cœur des projets,
- Une place renforcée pour les musiques actuelles,
- Des parcours de formation centrés sur les pratiques collectives.

Ainsi, l'équipe de direction avait-elle redéfini la raison d'être du conservatoire des Portes de l'Essonne en 2019 : « *Le Conservatoire, une communauté éducative œuvrant pour l'accompagnement et l'émancipation des personnes par l'enseignement artistique spécialisé et l'action culturelle* ».

Ce projet a permis d'ouvrir pleinement le Conservatoire des Portes de l'Essonne à de nouvelles missions, lui permettant de devenir un vecteur d'ouverture et d'accès à la culture pour les habitants du territoire, et un véritable outil de mise à la portée du plus grand nombre de la pratique artistique. C'est ainsi que les actions permettant de toucher un public plus large sont alors devenues centrales, méritant d'être et gagnant à être placées au cœur de l'approche pédagogique et artistique, et actant que la seule offre de scolarité au sein du conservatoire ne suffisait pas.

Aujourd'hui, le nombre d'élèves concernés par les interventions en milieu scolaire avoisine les 2100 élèves, comprenant les 84 classes des écoles primaires qui bénéficient chaque année de parcours artistiques et culturels, les 7 Classes à Horaires Aménagés (CHA) dans deux collèges et une école primaire ainsi que les 7 Orchestres à l'Ecoles (OàE), répartis sur deux écoles primaires.

Le bilan analytique de ce précédent projet a permis de définir deux préalables pour approcher la nouvelle étape que représente le projet d'établissement 2022-2027 :

- **Le projet 2022-2027 est une occasion de creuser la question du public du conservatoire** – *quel public-cible, quel public empêché, quel « non-public », etc.* –, des offres disponibles ou non à leur attention au conservatoire, des attendus fixés pour leur parcours, et de fait, des moyens accordés aux interventions permettant de les approcher.
- **Le projet d'établissement 2022-2027 va gagner à être travaillé avec les enseignants et l'administration du Conservatoire**, afin de leur permettre de s'approprier ces problématiques, en lien avec les services des communes concernées, afin de le mettre en cohérence avec les Projets Éducatifs Territoriaux (PEDT), leur politique jeunesse ou sénior - dépassant, de fait, le simple champ culturel.



Année 2020/2021 : de l'avant-projet au projet

Les commissions et séminaires de réflexion autour du projet d'établissement du Conservatoire des Portes de l'Essonne ont été ouvertes à l'ensemble des équipes administratives et enseignantes du conservatoire, permettant une co-construction de ses contenus. Ces travaux ont été réalisés à partir de six axes définis par l'équipe elle-même, en cohérence avec les orientations politiques du Grand-Orly Seine Bièvre, et en connaissance des travaux menés à l'échelle du réseau des Conservatoires :

- **Axe n°1.** Vers une innovation dans les pratiques pédagogiques, pour une communauté éducative consolidée,
Cet axe traduit à l'échelon du conservatoire la réflexion menée à l'échelle du réseau.
- **Axe n°2.** Vers une insertion du conservatoire dans la vie artistique et culturelle du territoire et au-delà,
- **Axe n°3.** Vers un travail d'équipe optimisé et renforcé,
- **Axe n°4.** Vers une inclusion des personnes en situation de handicap dans la vie pédagogique, artistique et quotidienne du conservatoire,
- **Axe n°5.** Vers le déploiement de la transition numérique dans les pratiques quotidiennes, pédagogiques et administratives au conservatoire,
Cet axe traduit à l'échelon du conservatoire la réflexion menée à l'échelle du réseau.

Chacun de ces axes se décline en pistes de travail, puis en objectifs et actions, dont la réalisation est planifiée sur la période 2022/2027. La nouvelle demande de classement en Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD), procédure en cours dont le dépôt final est prévu début 2022, permettra de renforcer le positionnement du conservatoire comme structure incontournable du développement culturel et artistique de son territoire.

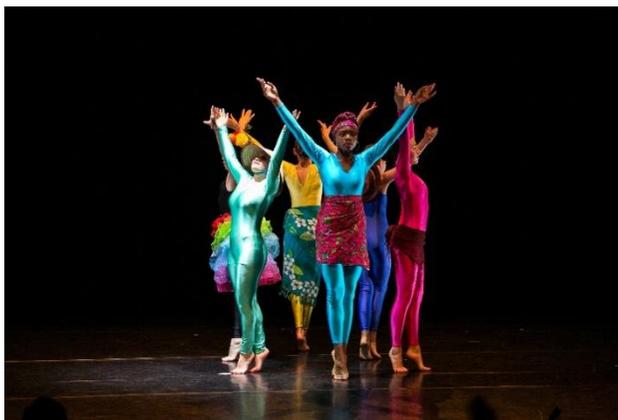
PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2022-2027 : OBJECTIFS ET PISTES DE TRAVAIL

Préambule

Dans le cadre de son nouveau projet d'établissement, le Conservatoire des Portes de l'Essonne réaffirme les points suivants :

- La volonté de mettre au cœur de son action **la création et la facilitation d'un vivre-ensemble** fondé sur le partage culturel,
- Le développement, en conséquence, des **pratiques artistiques et culturelles collectives pour les jeunes et les amateurs** - *initiation et formation des enfants, accompagnement des adultes, lien avec les établissements scolaires, etc.*
- **L'inventivité comme approche fondamentale de la résolution des complexités**, n'hésitant pas à aller « *au-delà des schémas convenus* », pour citer le préambule de la Charte de l'Enseignement Artistique Spécialisé de 2001.

La période de profonde mutation sociétale, comme les bouleversements majeurs engendrés par la pandémie de Covid-19 rendent nécessaires bien des réflexions et actions. Cette volonté d'allier *innovation, construction du vivre-ensemble et déploiement des compétences pédagogiques et artistiques de l'ensemble du personnel du Conservatoire* se trouve ainsi particulièrement importante pour les secteurs professionnels de la Musique, de la Danse et du Théâtre.



Axe n°1. Vers une innovation dans les pratiques pédagogiques, pour une communauté éducative consolidée.

Piste n°1 – Une évolution des cursus et parcours d'apprentissage

Mettre en avant des pratiques qui répondent tant à l'évolution des pratiques en amateur, qu'à celle des métiers et des secteurs professionnels. Dans le même temps, il s'agit d'inventer et proposer des contenus d'enseignement susceptibles d'enrichir l'ensemble de ces pratiques :

- **En interrogeant les parcours et cursus existants** au regard d'indicateurs permettant de mesurer leur apport sur la construction personnelle et l'épanouissement de chacun,
- **En développant de nouveaux cursus et parcours**, qu'il s'agisse d'approches personnalisées, ou de dispositifs alternatifs au triptyque traditionnel : cours d'instrument, cours de théorie musicale et cours de pratique collective - *dispositif type FM-FI, etc.*
- **En développant de nouveaux enseignements et/ou de nouvelles complémentarités** entre disciplines dominantes et complémentaires

Piste n°2 - Une évolution de la vision des évaluations

Afin de dépasser les seuls acquis techniques, savoir-faire ou connaissances, et dans l'optique d'une vision plus globale - *épanouissement personnel, éprouver du plaisir et du désir de jouer tout en le partageant, etc.* - et plus réaliste quant à la finalité de nos métiers, il s'agit notamment :

- **De réfléchir aux modalités et aux critères du suivi pédagogique** des élèves, ainsi que de la place accordée à leur projet personnel dans ce suivi.
- **D'initier**, comme à l'Education nationale, **une vision de l'enseignement et de l'évaluation par compétence.**
- **De réfléchir à la place de la dimension collective dans les objectifs d'apprentissage**, étant entendu que ces derniers sont au cœur de l'approche pédagogique du conservatoire et de la réalité des métiers.

Piste n°3 - Dynamiser l'innovation pédagogique

L'innovation pédagogique est entendue ici comme une démarche d'amélioration continue dont l'objet est d'identifier les mesures et moyens permettant d'actualiser et de perfectionner les contenus d'enseignement, ainsi que leur transmission. Plusieurs pistes sont envisageables :

- **Développer l'utilisation d'applications spécialisées** permettant une assistance à l'apprentissage musical dans les cours dédiés - *Meludia notamment, application sur laquelle le conservatoire a déjà investi.*
- **Créer des complémentarités et partenariats pédagogiques entre les différents conservatoires du réseau**, en se fondant sur les projets de chaque département pédagogique le cas échéant - *projets artistiques ou enseignements croisés, etc.*
- **Organiser, accueillir des résidences artistiques**, tournant sur différents établissements du réseau.

Piste n°4 - Créer un environnement porteur pour l'élève.

La question du conservatoire comme "lieu de vie" s'est révélée centrale lors des discussions entre équipes. Chacun s'est retrouvé autour de l'idée que « *le Conservatoire est un lieu, d'une part, d'accueil, de partage, où chacun et chacune trouve un accompagnement de son parcours et une reconnaissance du travail accompli, mais aussi, d'autre part, pour l'élève, un potentiel lieu de vie et de rencontre* ». Pour développer ce point, plusieurs voies sont possibles :

- **Repenser les lieux de convivialité** pour que s'y incarne tant le désir d'être ensemble que le plaisir de jouer les uns avec les autres au sein des deux sites du conservatoire,
- **S'assurer** de l'entretien des espaces pédagogiques et administratifs - *éclairages, étanchéité, état des sols, etc.*
- **Promouvoir l'inclusion de la différence**, et lutter contre les inégalités et les harcèlements de tout type, grâce à une politique spécifique - *politique relative au handicap : cf. axe 5.*
- **Mener une réflexion sur la place de chaque partie prenante** au sein de la "communauté éducative" entourant l'élève - *Éducation Nationale, Éducation populaire, Enseignement spécialisé ; enseignants, professeurs des écoles,*

directions, parents d'élèves, élèves, étudiants et étudiantes eux-mêmes, etc. Il s'agit notamment de :

- **Formaliser les axes de relation à la famille** de l'enfant dans le cadre pédagogique.
- **Construire une appartenance** de chaque partie prenante à cette communauté éducative - familles, enseignants, éducation nationale - afin de partager plus facilement les compétences, les publics et les moyens.

Le conservatoire est aussi, autre point de convergence des équipes, *un lieu conscient des enjeux qui traversent la société à la recherche d'un « vivre ensemble », au sein de la communauté de l'établissement et à l'extérieur. La réussite des élèves, étudiants et étudiantes est au cœur d'une démarche favorisant l'épanouissement personnel, par de nombreuses expérimentations d'engagement.* A ce titre, il est important de :

- **Mettre en œuvre une politique d'incitation et de formation le cas échéant,** permettant aux élèves et étudiants de s'engager dans la vie quotidienne, administrative et estudiantine de l'établissement.

NOUVELLE ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



Piste n°5 – Renforcer les liens entre l’enseignement et la médiation culturelle sur le territoire.

Inciter les enseignants à être également des médiateurs de leur art, utilisant pour cela leur savoir-faire de musicien, de danseur, de chorégraphe ou de comédien. Il s’agit pour cela :

- **De proposer aux enseignants des occasions** de se produire dans un cadre d’action culturelle de médiation,
- **De sensibiliser** l’ensemble des enseignants, et de **former à la relation au public** les professeurs intéressés par cette forme de partage artistique.
- **De faire de la formation à la médiation** un outil intégré aux cursus et parcours des élèves de tous niveaux,
- **D’inciter les enseignants** à programmer leurs élèves sur des actions de médiation,
- **D’inciter les grands élèves et les étudiants** à participer à ces actions de médiation.

Piste n°6 - Revoir les outils réglementaires et les outils de communication détaillant le fonctionnement du conservatoire.

Pour que toutes les évolutions liées aux cursus et parcours, aux fonctionnements, aux possibilités d’accueil, aux nouvelles orientations du projet d’établissement soient clairement portées à la connaissance du public, la révision en profondeur des outils réglementaires et communicationnels est un passage nécessaire.

Il s’agit d’entreprendre :

- **La réécriture / mise à jour des différents textes réglementaires** - *règlement intérieur, règlement des études, règlement professionnel, etc.*
- **Le développement de nouveaux outils de communication**, spécifiques à certains publics - *réseaux sociaux et leurs spécificités pour chaque tranche d’âge, livret de présentation, plaquettes pour les scolaires, bilans d’activités du conservatoire, déclinaison en vidéo et/ou en bande dessinée du Projet d’établissement du Conservatoire, etc.*

Piste n°7 - Travailler l’insertion du Conservatoire des Portes de l’Essonne dans l’accueil des étudiants en CPES inscrits sur le réseau du Grand-Orly Seine Bièvre.

Le classement du réseau en établissement habilité à former des étudiants musiciens en Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur (CPES) doit conduire l'établissement à se préparer à mettre en exergue la valeur ajoutée, en termes de ressources et de personnels enseignants, qu'il peut proposer à ces élèves. Cette réflexion peut s'incarner par :

- **Un recensement des points forts, matériels et humains**, mobilisables pour un cursus de ce niveau par le conservatoire,
- **Le développement de partenariats entre professeurs - jumelage de classes, temps pédagogiques partagés, ateliers pédagogiques spécifiques proposés au réseau, etc.**
- Une insertion des grands élèves et étudiants **dans des dispositifs ou opérations favorisant leur évolution préprofessionnelle - concerts mêlant professeurs et élèves, etc.**

CONSOLIDER LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE



Axe n°2. Vers un travail d'équipe optimisé et renforcé.

Piste n°8 - Une réflexion sur les relations pédagogiques entre enseignants à l'échelle du conservatoire et du réseau.

Alors que les dispositifs d'enseignement innovant se développent, les binômes, trinômes ou collectifs d'enseignants se développent avec eux. Ces nouveaux dispositifs nécessitant l'utilisation de nouveaux matériaux pédagogiques, le travail à ce niveau sera de :

- **Inciter au partage de connaissances**, d'expériences et de pratiques entre pairs, au travers de temps d'échanges ou de "cartes blanches" - *Feldenkrais, logiciels d'édition musicale, Ennéagramme, etc.*
- **Réaliser des formations entre pairs**, en complément de l'offre de formation continue, pour s'initier de manière rapide à des besoins très précis sur lesquelles le conservatoire ou le réseau possède une expertise ou un personnel déjà qualifié - *initiation aux arrangements, à la direction de chœur, à l'intervention en milieu scolaire, aux percussions corporelles, au mouvement, etc.*

Piste n°9 - Une réflexion sur l'articulation de la pédagogie et de l'action culturelle au sein du Conseil Pédagogique.

Alors que les départements pédagogiques, nés il y a quelques décennies, ont permis à chaque instrument, à chaque classe et à chaque élève, de sortir de leur isolement, les équipes notent qu'aujourd'hui ces départements peuvent comporter le risque d'empêcher ou de freiner une créativité et une transversalité dans les approches. Il est possible dans ce cas :

- **De réfléchir au descriptif de poste** des responsables de département, en renforçant leur rôle de créateurs de liens,
- **De réfléchir à une organisation** permettant de nouveaux croisements pédagogiques et artistiques entre les départements et des missions transversales - *handicap, projet ponctuel, avec les classes CHA, etc.*

Piste n°10 - Poursuivre le travail de fluidification des échanges d'information et la politique de consultation

Un établissement vivant et dynamique passe par un dialogue interne fluide. Dès lors, le format de réflexion partagée engagé pour le projet d'établissement est un processus intéressant à décliner à d'autres moments de la vie de l'établissement. Plusieurs pistes sont possibles pour faire vivre une communication efficace, régulière et circulaire, tant auprès des personnels administratifs, enseignants et coordinateurs, qu'auprès des usagers :

- **Continuer d'affirmer la concertation comme principe de gouvernance**, en l'inscrivant dans les règlements internes de fonctionnement et en précisant les modalités le cas échéant - *réflexion sur la structure des instances, les modes et la fréquence des réunions et concertations, etc.*
- **Développer une politique ambitieuse de consultation des usagers**, des habitants, en termes de retour d'expériences, et en termes de remontée d'idées,
- **Dynamiser, en concertation avec les élus actuels, la représentation des parents d'élèves et des élèves eux-mêmes au sein de l'établissement** - *structuration, moyens de diffusion et de contact, etc.*

Piste n°11 - Développer la mutualisation des ressources et services à l'échelle du réseau.

Dans une optique de simplification et de développement des expériences disponibles, il est possible, grâce au réseau et au bassin de vie local, de :

- **Mutualiser des ressources matérielles** - *parc instrumental, équipements mobiliers, etc.*
- **Créer une visibilité sur les ressources humaines disponibles** - *pour faciliter les remplacements pédagogiques, et la conception de projets artistiques par exemple,*
- **Ouvrir aux élèves de chaque conservatoire les spécificités pédagogiques disponibles dans un établissement du réseau en particulier, d'une part** - *classes, cours ou spécialités particuliers* - et ouvrir d'autre part les cours collectifs généraux, afin de faciliter les prises d'horaires ; et **inciter les élèves et les enseignants à s'en saisir,**

- **Ouvrir la participation aux cours publics et aux dates de prestation publique** à tous les élèves du réseau, afin de faciliter le doublage des prestations scéniques.

TRAVAIL D'ÉQUIPE



Axe n°3. Vers une insertion du conservatoire dans la vie artistique et culturelle du territoire et au-delà.

Piste n°12 - Asseoir la place d'acteur majeur de la vie artistique et culturelle "au cœur de l'espace public" qu'occupe le Conservatoire.

Plusieurs axes de travail se dégagent pour permettre au conservatoire d'occuper pleinement son rôle de Pôle culturel public :

- **Réfléchir aux moyens permettant de faire du conservatoire un lieu de ressources effectif et identifié** pour les amateurs et futurs professionnels, inscrits comme non-inscrits,
- **Réfléchir aux moyens permettant l'insertion des élèves sortants du conservatoire** dans un environnement artistique et culturel adapté à leurs aspirations,
- **Développer, dans la salle "Les Travées" à Juvisy, une programmation plus spécifique aux musiques actuelles et amplifiées (MAA),**

Piste n°13 - Intensifier le rayonnement du conservatoire avec des partenariats choisis et renforcés.

Considérant ses objectifs et son engagement passé, le conservatoire s'inscrit dans une démarche volontariste, tant dans son ancrage local que dans son rayonnement.

S'agissant des partenariats, il s'agit donc de :

- **Ouvrir le Conservatoire aux territoires proches et moins proches - échanges et projets entre structures ;** circulation des élèves et des publics issus des différents établissements,
- **Approfondir la complémentarité de l'offre** avec les partenaires de l'éducation nationale : écoles primaires et collèges du territoire, lycée Corot à Savigny sur Orge.
- **Multiplier les possibilités de prestation scénique pour les élèves,** grâce aux différents lieux disponibles sur le réseau : salles gérées par les BdS, églises, Ehpad, etc. ; mais aussi les autres conservatoires et lieux culturels de l'EPT.

- Intégrer les étudiants en CPES aux différentes productions et restitutions, et en variant les formats disponibles pour leur formation - orchestre, concerto, musique de chambre / variation chorégraphique, ballet, scène de théâtre, etc.

RAYONNEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE



Axe n°4. Vers une inclusion des personnes en situation de handicap dans la vie pédagogique, artistique et quotidienne du conservatoire.

Piste n°14 - Développer une nouvelle mission de coordination sur la question du handicap

Suite à l'obligation légale, consolidée par la *loi n° 2005-105 du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* apporte des évolutions fondamentales pour répondre aux attentes et aux besoins des personnes handicapées, et la prise de conscience de notre devoir éthique, intellectuel, sociétal de s'ouvrir et d'accueillir ces publics au sein de nos Conservatoires, une coordinatrice / référente handicap a été nommée au sein du conservatoire des Portes de l'Essonne depuis septembre 2021.

Ainsi, pour que le conservatoire soit en capacité de répondre aux attentes et aux besoins des personnes "différemment valides", plusieurs axes de travail doivent être développés :

- **Un axe de sensibilisation, tout d'abord.** Apprendre à chacun à distinguer l'inclusion de l'intégration², la pratique artistique adaptée de l'art-thérapie³, et à développer une vision de la mixité constructive entre toutes les personnes. Des actions préalables de sensibilisation et d'accompagnement sont ainsi nécessaires auprès des équipes pédagogiques et administratives.
- **Un axe de formation des personnels ensuite.** Un plan de formation professionnelle des différentes équipes, pédagogiques et administratives est nécessaire, leur permettant d'accueillir sereinement ce public.
- **Un axe de réflexion pédagogique, enfin.** Une réflexion de l'ensemble de l'équipe, enseignants, direction et coordinateurs est nécessaire, afin de

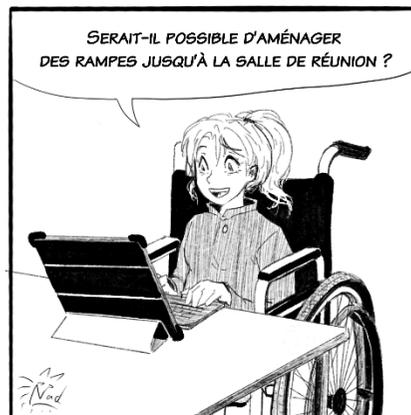
² Dans une société **inclusive**, toute personne a sa place. Le concept d'**inclusion** accepte que tout le monde **entre** dans la société et puisse s'y retrouver avec ses **différences** sans jamais laisser quelqu'un seul ou en difficulté. L'**intégration**, quant à elle, ne veut pas faire changer la société.

³ L'art-thérapie est une exploitation des effets relationnels de l'art dans un projet de soin ; la pratique artistique adaptée est basée sur l'expérimentation qui permet à tous les publics d'entrer dans la créativité, et de développer leur propre démarche de création.

définir les modalités des cursus individualisés et les évaluations possibles, sur mesure.

- **Un axe de relation et de communication auprès des usagers concernés.** La coordinatrice met en place :
 - **Des rencontres avec les familles** ayant un enfant en situation de handicap, qui souhaiterait s'inscrire,
 - **Des plans partenariaux** avec les institutions médico-sociales du territoire,
 - **Des actions de diffusion** appropriées et inclusives, en lien avec ses collègues.

INCLUSION DES PERSONNES DIFFÉREMENT VALIDES



Axe n°5. Vers le déploiement de la transition numérique dans les pratiques pédagogiques et administratives au conservatoire.

Piste n°15 - Initier la transition numérique du point de vue pédagogique

Les technologies numériques structurant désormais la vie quotidienne et professionnelle de chaque citoyen et chaque professionnel, le Conservatoire s'engage dans une transition numérique active :

- **Engager une réflexion sur quelle utilisation pédagogique du numérique**, en interne et à l'échelle du réseau,
- **Définir les modalités d'équipement d'un espace** permettant aux élèves de réaliser, un enregistrement ou une captation,
- **Poursuivre l'identification des besoins permettant, le cas échéant**, de maintenir une continuité pédagogique
- **Participer, à l'échelle du réseau, à la création d'une plateforme de ressources** numériques pour la pédagogie, la création, la production et la diffusion artistique.

Il s'agit donc d'initier et d'appréhender l'impact de ces nouveaux enjeux sur la vie pédagogique de nos établissements.

Piste n°16 - Initier la transition numérique du point de vue administratif et quotidien.

D'un point de vue administratif, la transition numérique doit s'accorder avec un double objectif de simplification des *process* et de sécurisation des données. Il s'agit à ce titre :

- **De créer un espace intranet** pratique et sécurisé pour les agents,
- **De dématérialiser l'ensemble des processus administratifs** grâce à des outils adaptés et sécurisés,
- **De doter tous les enseignants d'un équipement informatique** leur permettant de faire évoluer et renforcer leurs liens avec l'administration et, si besoin, des liens à distance avec l'ensemble des usagers.
- **De repenser la communication interne et l'échange d'informations**, au-delà de l'échange de mails arrivant à saturation.

Piste n°17 - Utiliser la question du numérique pour définir une feuille de route permettant au conservatoire de contribuer à la lutte contre l'urgence climatique.

En tant qu'institution publique, dépendant de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, le Conservatoire est concerné par les dispositions légales et réglementaires relatives aux questions climatiques, s'incarnant notamment dans le *Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)* du Grand-Orly Seine Bièvre. Le conservatoire sera ainsi attentif à entrer, dans les délais les plus brefs, en conformité avec les dispositions de ce plan, permettant de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Il rédige le cas échéant une feuille de route, complémentaire avec le plan territorial, pour en décliner les prescriptions au plus près de ses spécificités.

TRANSITION NUMÉRIQUE



Comme une conclusion... ou en guise d'ouverture

Les objectifs définis dans le projet prendront place dans un calendrier organisé sur les cinq prochaines années. Dans cette optique, le projet de service définit le calendrier opérationnel ainsi que les moyens alloués à chaque piste, le cas échéant, au vu des fonds du conservatoire, en fonction des objectifs prioritaires par l'équipe.

L'évaluation de ce projet sera réalisée de manière continue tout au long des cinq années à venir : le bilan d'activité du Conservatoire présentera annuellement un point d'étape complet sur les avancées, choix et difficultés rencontrés par les équipes du conservatoire. L'évaluation globale sera finalement synthétisée par un document général présenté en Conseil Territorial courant 2027, qui servira de fondement à la rédaction du projet suivant.

*"...Je pense qu'il y a mille choses à faire, à inventer, à forger par ceux qui, reconnaissant les relations de pouvoir dans lesquelles ils sont impliqués, ont décidé de leur résister ou de leur échapper. De ce point de vue, toute ma recherche repose sur un postulat d'optimisme absolu. Je n'effectue pas mes analyses pour dire : voilà comment sont les choses, vous êtes piégés. Je ne dis ces choses que dans la mesure où je considère que cela permet de les transformer. Tout ce que je fais, je le fais pour que cela serve."*⁴

Michel Foucault

⁴ « Entretien avec Michel Foucault », 1978, *Dits et écrits*, tome 4, texte n°281, p. 92-93.

CONSERVATOIRE DES PORTES DE L'ESSONNE

MUSIQUE
DANSE
THÉÂTRE

Avec le soutien du Conseil départemental de l'Essonne
Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France
Ministère de la culture et de la communication

Suivez l'actualité du conservatoire des Portes de l'Essonne sur

 [@conservatoireportesessonne](https://www.facebook.com/conservatoireportesessonne)

